



**HAL**  
open science

## L'approche constructiviste de l'ethnicité et ses ambiguïtés

Philippe Poutignat, Jocelyne Streiff-Fénart

► **To cite this version:**

Philippe Poutignat, Jocelyne Streiff-Fénart. L'approche constructiviste de l'ethnicité et ses ambiguïtés. *Terrains/Théories*, 2015, 3, 10.4000/teth.581 . halshs-01107626v2

**HAL Id: halshs-01107626**

**<https://shs.hal.science/halshs-01107626v2>**

Submitted on 4 May 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Terrains/Théories

3 | 2015 :

Identités et catégorisations sociales

Dossier

---

## L'approche constructiviste de l'ethnicité et ses ambiguïtés

*A Constructivist Approach to Ethnicity and its Ambiguities*

PHILIPPE POUTIGNAT ET JOCELYNE STREIFF-FÉNART

---

### Résumés

Français English

Dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle l'approche constructiviste s'est progressivement imposée comme le paradigme dominant dans l'analyse des phénomènes ethniques. En opposition à l'approche dite « primordialiste » des groupes ethniques, dont la critique est devenue un passage obligé des études dans ce domaine, la plupart des chercheurs s'accordent pour envisager l'ethnicité comme une activité de fabrication de groupes et d'entretien de frontières entre des Nous et des Eux. Cet accord ne s'est pas fait toutefois sans laisser subsister un certain nombre d'ambiguïtés et de malentendus. L'article tente d'éclairer ces zones d'ombre en prenant appui sur le texte de F. Barth (Introduction de l'ouvrage *Ethnic Groups and Boundaries*, 1969) souvent cité comme le moment fondateur du courant constructiviste, mais qui n'est pas lui-même dépourvu d'ambiguïté.

In the second half of the 20th century, the constructivist approach gradually became the dominant paradigm for the analysis of ethnic phenomenon. This approach is opposed to a so-called "primordialist" approach of ethnic groups, and critique of the latter has become a mandatory step for studies in the field. In fact, most researchers comply with understanding ethnicity as the work of creating groups and maintaining borders between Us and Them. However a number of ambiguities and misunderstandings remain despite this consensus. The paper tries to shed light on these ambiguities by relying on the text of F. Barth (Introduction to *Ethnic Groups and Boundaries*, 1969), often quoted as the foundational moment of a constructivist approach, which is not, in itself, devoid of ambiguities.

---

### Entrées d'index

**Mots-clés** : Ethnicité, constructivisme, Barth

**Keywords** : Ethnicity, constructivism, Barth

---

## **Texte intégral**

- 1 Le domaine de recherche sur l'ethnicité est un bon candidat pour les approches en termes de construction sociale, qui ne peuvent s'épanouir qu'à propos d'objets dont l'existence et la réalité sont tenues pour acquises et appréhendées comme naturelles, pré-sociales (la condition (o) de Hacking)<sup>1</sup>. De façon certes moins radicale que pour la race, l'appartenance à une communauté d'origine et de culture est communément perçue, avec l'âge et le sexe, comme une caractéristique fondamentale de l'identité, en l'occurrence comme une propriété qui s'attache aux individus à leur naissance et les définit comme un genre de personne<sup>2</sup>. Dès le milieu du siècle dernier, des anthropologues comme Nadel, Leach, Moerman ou Barth vont s'attacher à déconstruire les évidences de sens commun sur lesquelles s'édifient ces croyances, tacitement assumées et reproduites par les savoirs ethnologiques conventionnels. Ils montrent qu'on ne peut établir une correspondance stricte entre une uniformité culturelle et une entité ethnique ; que les liens ethniques, loin d'être l'expression de données primordiales (les liens du sang, l'héritage culturel, la coutume) sont pris dans des rapports de pouvoir entre groupes interagissant dans un ensemble social plus large ; que dans de nombreuses situations les individus sont amenés à changer d'affiliation ethnique ; que les différences culturelles ne sont pas simplement transmises et intériorisées, mais produites par un travail d'entretien par les acteurs et accomplies dans l'interaction<sup>3</sup>.
- 2 Dans les décennies suivantes, la critique de l'approche dite « primordialiste » des groupes ethniques est devenue un passage obligé des études anthropologiques sur les sociétés exotiques, tandis qu'à la suite de l'ouvrage de Glazer et Moynihan paru en 1975, les sociologues américains développaient une profusion d'études sur les *ethnic groups* comme nouvelle forme de groupement propre aux sociétés modernes<sup>4</sup>.
- 3 On peut donc dire qu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, l'approche constructiviste s'est définitivement imposée dans le domaine. Que leurs recherches portent sur les sociétés contemporaines ou anciennes (pré-coloniales), modernes ou traditionnelles, industrielles, villageoises ou tribales, la majorité des chercheurs s'accordent à reconnaître que les significations associées à l'appartenance à des groupes définis par la culture et l'ascendance commune ne sont pas explicatives des comportements collectifs, mais demandent elles-mêmes à être expliquées.
- 4 L'affaire semblait entendue. Pourquoi donc y revenir ? Au-delà de l'insatisfaction provoquée par le caractère répétitif et automatique de la formule « construction sociale » relevé par Hacking, l'approche constructiviste, lorsqu'elle s'applique à l'ethnie, suscite des critiques spécifiques. Il faut toutefois distinguer deux ensembles de critiques assez différenciées, voire contradictoires, l'une qui reproche aux approches constructivistes de pécher par défaut, l'autre par excès de socialité.
- 5 La première reproche aux conceptions « ultra subjectivistes » d'exagérer la dimension idéelle, stratégique ou symbolique, de la formation et du maintien des groupes ethniques, au détriment de la prise en compte des conditions de domination et d'exploitation. Juteau par exemple, partant du postulat que les groupes ethniques sont constitués à l'intérieur d'un rapport social inégal, reproche à un constructivisme qu'elle définit comme « trop radical » de faire « flotter l'identitaire au dessus des rapports sociaux<sup>5</sup> ». Selon ces critiques de type matérialiste<sup>6</sup>, le constructivisme, à force de réduire l'ethnicité à un choix individuel, un stratagème, ou un jeu interactionnel, finirait par en produire

une vision tout aussi a-sociale que les théories « primordialistes », qui postulent une spécificité des sentiments ethniques, basée sur le caractère ineffable, irrationnel et profondément ressenti des sentiments qu'ils inspirent.

6 La seconde source de critiques consiste moins à dénoncer les excès des récusations du primordialisme qu'à fonder ce dernier sur des bases scientifiques plus affirmées. Les mêmes raisons qui ont fait de l'ethnicité un domaine d'élection des propositions constructivistes (la tendance à penser l'ethnicité comme une essence) ont constitué un terrain fertile au retour de balancier naturaliste accompagnant la montée en puissance des sciences cognitives. Le reproche fait ici aux approches constructivistes est de laisser dans l'ombre une question importante : comment rendre compte de la propension des acteurs « ordinaires » à essentialiser la race et l'ethnie comme des entités quasi-naturelles sans se soucier des réfutations savantes de l'existence des races comme entités biologiques ou des ethnies comme supports de culture<sup>7</sup> ? La psychologie évolutionniste est convoquée pour rendre compte du caractère présumé universel et non contingent de la catégorisation et des attachements ethniques, que les auteurs « primordialistes » antérieurs attribuaient de façon vague à des besoins psychologiques (de sécurité, d'appartenance, d'estime de soi)<sup>8</sup>.

7 Nous tenterons dans cet article de montrer que ces critiques contradictoires reposent en grande partie sur toute une série de malentendus sur ce qu'il est convenu d'appeler l'approche constructiviste de l'ethnicité, malentendus qui sont au croisement de deux sources d'ambiguïté : sur ce qu'on entend par constructivisme et sur ce qu'on entend par ethnicité.

8 Pour éclairer ces ambiguïtés, nous prendrons un large appui sur le texte fondateur de Barth<sup>9</sup> auquel l'on attribue souvent à juste titre une position clé dans le tournant constructiviste. On lui doit en effet d'avoir posé comme problématique ce qui était pensé comme une entité consubstantiellement sociale et culturelle, ouvrant la voie à l'analyse de ce qu'il nomme l'organisation sociale des différences culturelles et à une approche processuelle de cette organisation.

9 Il occupe pourtant, dans le débat substantialisme/constructivisme, une place décalée. Une partie de la productivité du texte de Barth vient précisément du fait qu'il a permis plusieurs lectures, qui peuvent trouver chacune des points d'appui dans le texte même, ce dernier n'étant pas non plus sans ambiguïtés. Il n'est pas inutile d'y revenir ; non pour mettre au jour une vérité plus ou moins cachée que la « bonne » lecture du texte permettrait de révéler, mais parce qu'autour des notions qu'il a ordonnées dans une vue cohérente se sont cristallisées des discussions qui couvrent à peu près le champ de la problématique de l'ethnicité. C'est en ce sens que le texte de Barth demeure incontournable.

## L'ethnicité : retour sur les ambiguïtés essentielles d'une notion

10 On peut identifier une première source de confusion dans la dualité des références qui ont promu l'ethnicité comme un domaine de plein droit des sciences sociales : entre une critique, interne à l'anthropologie, de la conception de l'*ethnie* (*tribe*) comme ensemble de personnes qui partagent la même culture, et une autre généalogie, consécutive à la découverte par la sociologie états-unienne, des *ethnic groups* comme phénomène propre à la modernité.

L'ethnicité concerne alors plus particulièrement les groupes blancs autres qu'anglo-américains, ces derniers (les WASP) étant perçus comme des natifs, non ethniques.

11 Si la mise en relation de ces deux courants de recherche a été l'occasion de faire émerger un domaine des études sur l'ethnicité, comme nous le relevons dans notre ouvrage *Théories de l'ethnicité*<sup>10</sup>, elle n'est pas sans avoir entraîné des transferts incontrôlés de catégories et d'oppositions qui ne font sens que dans leur contexte.

12 On peut relever par exemple que, dans la sociologie américaine au sens large, le sens d'« ethnicité » ne se comprend qu'en relation avec la catégorie de « race ». Lesser indique que parmi les millions d'immigrés entrés au Brésil de 1872 à 1949, étaient réputés ethniques tous ceux (Asiatiques, Arabes, Juifs) qui n'étaient ni Noirs ni Blancs : « Immigrants challenged simplistic notions of race by adding a new element – ethnicity- to the mix<sup>11</sup> ». Comme l'a souligné Brubaker, cette distinction dogmatique entre le paradigme de la race et celui de l'ethnicité peut aisément déboucher sur une réification des groupes définis *a priori* comme « raciaux » ou « ethniques », et réintroduire de ce fait une vision des groupes ethniques comme groupes porteurs de culture que les anthropologues s'étaient précisément attaché à déconstruire<sup>12</sup>.

13 Une autre source d'ambiguïté tient au passage constant d'un texte à l'autre, et parfois dans le même texte, de définitions implicites de l'ethnicité vue comme une variable descriptive d'une position individuelle ou comme une propriété attachée à un groupe. On peut voir par exemple comment le même auteur peut passer dans la même phrase d'un sens à l'autre : « l'ethnicité comme le sexe et la classe (*variable statistique*) déterminent des positions sociales, aussi les dominés doivent-ils abandonner leur propre ethnicité (*propriété de groupe*) au profit de l'ethnicité d'un groupe dominant<sup>13</sup> ».

14 Cette confusion se manifeste dans l'ouvrage à portée plus politique que proprement théorique de Lagrange lorsqu'il cherche à rendre compte de l'échec scolaire des élèves des quartiers « sensibles » partant de l'origine ethnique comme *variable* (à côté de l'origine sociale) il conclut que « l'ethnicité est une grille de lecture des héritages et de la socialisation (*propriété culturelle du groupe*) importante pour la compréhension des performances et des contreperformances des adolescents<sup>14</sup> ».

15 Sans cette confusion entre les deux sens, on pourrait seulement dire que la nationalité des parents (variable indépendante) influence l'échec scolaire (variable dépendante) pour des raisons qui restent ouvertes à l'enquête (on pourrait explorer par exemple les effets de l'analphabétisme des parents). Mais la source majeure de confusion tient à l'indistinction entre l'*ethnicité* en tant qu'outil conceptuel et le *groupe ethnique* comme entité sociale, confusion d'autant plus aisée qu'aucun des anthropologues qui ont entrepris de déconstruire la notion de groupe ethnique ou de *tribe* comme groupe porteur de culture (Nadel, Leach, Moerman, Barth) n'utilise le terme d'ethnicité. On trouve dans les usages du terme « groupe ethnique » le même glissement que dans les usages du terme « race », entre une catégorie d'analyse et un groupe social réel<sup>15</sup>.

16 Il est pourtant tout à fait important de les distinguer pour éviter la tautologie puisque la tâche analytique de l'*ethnicité* comme concept est précisément d'étudier les formes sous lesquelles et les conditions dans lesquelles le *groupe ethnique* se réalise comme un type d'appartenance qui confère une identité basée sur l'origine et la communauté culturelle.

17 En abordant le groupe ethnique non plus comme le *cadre*, in-interrogé, de la

comparaison (des systèmes de parenté, des types d'organisation politique, des cosmogonies, etc.), mais comme un *thème* ouvert à l'investigation, en le posant non pas au départ mais à l'arrivée de l'analyse, les anthropologues qui ont posé les bases de ce domaine de recherche ont clairement fait émerger un nouvel objet, non plus une entité support d'une même culture, mais le système des relations dans lesquels elle est produite (construite) comme telle.

- 18 À partir de ce socle qui oriente les démarches dites constructivistes, l'ethnicité a été abordée selon une multiplicité d'approches théoriques dont on a pu légitimement se demander si elles traitaient bien du même objet : un cadre formel, empiriquement vide qui en fait une propriété de la relation inter-groupe (Barth) ; une fiction ou une illusion produite sous l'effet d'imputations d'identités imposées dans une situation coloniale (Amselle) ; une ressource mobilisée par des entrepreneurs d'identité dans des luttes inter-groupes pour la conquête du pouvoir (Cohen)<sup>16</sup>.

## Les constructivismes en débat

- 19 Les ambiguïtés entre race, ethnie et culture, entre variable et propriété, entre concept et objet, que nous avons relevées plus haut, ont été confortées par les malentendus nés des profonds désaccords théoriques qui traversent le courant constructiviste et qui imposent de ne parler de constructivismes qu'au pluriel.
- 20 Les approches très hétérogènes de l'ethnicité qui se trouvent englobées sous cette étiquette ont pour seul point commun leur volonté affirmée de se démarquer des conceptions dites « primordialistes ». Leurs auteurs peuvent s'accorder, à un niveau très général, pour soutenir l'idée que les groupes ethniques sont des productions sociales dont les caractéristiques ne dépendent pas plus de déterminants inscrits dans la nature (génétiques) qu'elles ne sont mécaniquement reproduites par la transmission culturelle endogène (héritage). Cette définition minimaliste n'apparaît pas toutefois d'une grande utilité pour marquer une nette rupture avec les conceptions dites primordialistes. Sous ce terme, comme sous celui des termes en « -isme » en général, qui servent à formuler des accusations, se cachent souvent des hommes de paille que l'on prend pour cible afin de mieux argumenter son propre point de vue. Il semble que cette particularité des discussions scientifiques soit aussi regrettable qu'inéliminable. Cette remarque faite, il est possible de dire en quelques mots de quoi il retourne, tout en sachant que ces mots ne rendent pas justice à la diversité et souvent à la sophistication des argumentations. Généalogiquement, le sens premier de cette notion dérive de l'idée d'attachements ou de liens primordiaux, c'est-à-dire qui ne dépendent pas de leur entretien, tels les liens de famille : ils peuvent être entretenus ou non, mais ils subsistent indépendamment du fait qu'on soit un bon père ou un bon fils. On y associe l'idée qu'il y a des identités ou des statuts qui sont ascriptifs, qui ne dépendent pas de l'accomplissement, mais sont en général acquis d'emblée à la naissance comme une donnée de la vie. De là à dire qu'ils sont naturels (et donc ne ressortissent pas de l'analyse sociale), il y a un pas souvent franchi dans l'accusation de primordialisme, mais qui n'est pas nécessairement justifié. Dans la version culturaliste du primordialisme<sup>17</sup>, les attachements primordiaux, dont font partie les liens ethniques, relèvent bien d'un sens commun culturel même s'ils s'imposent aux individus de façon inconditionnelle. Ils ont leurs fondements moins dans les données de l'existence sociale, au premier rang desquels les « liens du sang », que dans une perspective

culturelle qui conduit à les considérer comme tels.

- 21 Cette définition n'est guère plus utile pour différencier constructivisme et naturalisme. Il se trouve aujourd'hui peu de chercheurs pour penser que les races et les groupes ethniques ont une réalité indépendante des représentations qu'on en a, ou pour soutenir que les classifications phénotypiques ou les clivages entre communautés culturelles correspondent à des espèces naturelles. Les tenants de l'approche naturaliste de l'ethnicité ne considèrent pas les groupes ethniques comme des choses dans le monde, mais comme le résultat de croyances biaisées : un programme d'instruction dans la tête des acteurs, « exapté » (mécanisme adaptatif et sélectionné) de la biologie naïve, en vertu duquel les humains raisonnent *comme si* les ethnies étaient des espèces naturelles. L'approche naturaliste cognitiviste se présente comme un essentialisme de second degré qui ne relève donc pas de l'ontologie (l'existence des ethnies comme des choses dans le monde) mais d'épistémologies locales. Que l'essentialisme soit de la mauvaise ontologie ne l'empêche pas d'être une épistémologie ordinaire utile, argumente Gil-White<sup>18</sup>. Même s'il n'existe pas d'essence ethnique ou raciale, nous devons quand même comprendre pourquoi les gens pensent qu'il y en a et comment cette croyance affecte leur comportement. Il faut expliquer pourquoi on retrouve dans toutes les sociétés et à toutes les époques des croyances sur la division du monde social en ethnies. À quoi les constructivistes peuvent répondre que l'universalité de ces croyances est illusoire et rétrospective, que c'est la vision proprement moderne et occidentale qui, en projetant ses schèmes cognitifs sur les sociétés exotiques, a, de façon performative, créé des ethnies.
- 22 Les oppositions sur le caractère permanent ou transitoire, universel ou contingent, stable ou soumis à variation, de la catégorisation ethnique, s'appuient sur des appréciations différentes de la « bonne » échelle temporelle. La déconstruction de l'entité ethnique qu'appelle l'approche constructiviste suppose de retracer les circonstances (colonisation, nationalismes, urbanisation, etc.) qui, dans l'histoire de moyenne durée, ont produit les classifications, figé les frontières, stabilisé les ethnonymes permettant de découper fictivement des ethnies. Pour les naturalistes, les représentations des divisions de l'espèce humaine en terme de race et d'ethnie sont inscrites dans une machinerie mentale façonnée au cours de l'évolution de l'espèce humaine.
- 23 Comme on l'a noté, le texte de Barth autorise une pluralité de lectures, amenant tantôt (le plus souvent) à le considérer comme fondateur du courant constructiviste, tantôt à qualifier son approche de « naturaliste »<sup>19</sup>. Cette dernière lecture n'est pas sans argument, bien qu'à notre sens elle soit très discutable : qu'il y ait bien chez Barth un cadre stable de l'organisation ethnique ne fait pas pour autant de l'ethnicité un invariant anthropologique<sup>20</sup>. Les catégories ethniques peuvent être ou ne pas être pertinentes, et elles ne sont rendues socialement effectives que par leur ancrage sur des frontières actualisables en contexte.
- 24 Si l'identité ethnique était acquise une fois pour toute, si les gens n'étaient ce qu'ils sont qu'en fonction d'une théorie locale de l'ascendance, la problématique barthienne d'une organisation sociale des différences culturelles par des processus d'attribution d'identité n'aurait tout simplement pas de sens. La structure formelle qu'il propose permet justement de dissocier la stabilité des catégories ethniques, garantie par le maintien des frontières, de l'identité des individus qui peuvent les traverser.
- 25 C'est d'ailleurs en vertu de cette possibilité toujours ouverte de changement d'identité, dont les contributions réunies dans le volume *Ethnic groups and*



*boundaries* donnent de nombreux exemples, qu'on a pu voir en lui l'un des fondateurs du courant constructiviste. Il n'est pas sûr toutefois que les auteurs qui lui manifestent une dette de reconnaissance ne tirent pas son texte à hue et à dia pour fonder des propositions sur l'ethnicité en réalité fort différentes et parfois antagonistes. De façon générale, on peine à situer de façon cohérente les approches réputées « constructivistes » dans la série des dualismes fréquemment mobilisés pour les contraster avec les approches primordialistes/naturalistes (objectivisme-subjectivisme ; substantialisme-circonstancialisme ; holisme-individualisme ; réalisme-nominalisme). La vision instrumentaliste de l'ethnicité qui rapporte les manifestations d'ethnicité à d'autres forces sociales non immédiatement perceptibles mais seules à même de comprendre leur sens véritable, est la plus répandue, et celle qui est le plus fréquemment prise pour cible<sup>21</sup>. Les auteurs qui s'en réclament trouvent chez Weber des éléments qui anticipent la vision de l'ethnicité comme un instrument de lutte politique, à travers la notion de fermeture des relations économiques, permettant l'appropriation monopolistique de ressources matérielles et de l'honneur social. Cette orientation instrumentaliste est fort éloignée d'une autre approche réputée « constructiviste » (qui peut également trouver des arguments chez Weber) qui fait de l'ethnicité une manifestation symbolique de distinctivité dans des systèmes sociaux uniformisants, un emblème de différences, manipulée par des acteurs qui affirment la singularité de leur *self* en mettant en exergue des différences culturelles largement inventées ou reconstruites<sup>22</sup>. On peut également distinguer les approches qui mettent l'accent sur le caractère d'imposition et les effets performatifs des catégories ethniques fictivement créées par le système de domination, de celles qui voient dans l'ethnicité un élément de négociation et de jeu interactionnel.

26 Là encore, Barth occupe dans le débat, une place décalée. Son approche peut être dite subjective et individualiste par la priorité accordée au point de vue *émique* dans l'évaluation de l'appartenance ethnique, et dans la mesure où l'ethnicité est affaire d'engagement du sujet : « S'ils disent qu'ils sont des A en contraste avec une catégorie B du même ordre, cela veut dire qu'ils entendent être traités comme des A et voir leur conduite interprétée en tant que A et non en tant que B en d'autres termes ils déclarent leur allégeance à la culture partagée par les A<sup>23</sup> ».

27 L'identité ethnique ne se résume pas pour autant à un phénomène mental (dans la tête des sujets), comme le suggère l'affirmation selon laquelle « les catégories utilisées par les individus visent l'action et sont affectées de façon significative par l'interaction plus que par la contemplation<sup>24</sup> ». L'identité des membres des groupes ethniques se donne à voir dans l'espace public à travers la façon dont ils orientent mutuellement leurs comportements dans leurs activités quotidiennes. Elle ne se résume pas non plus à une manipulation stratégique de symboles culturels par un calcul d'acteurs rationnels, les usages politiques de l'ethnicité par des entrepreneurs d'identité n'étant pour lui qu'une des façons, parmi d'autres, d'activer les catégorisations et les frontières ethniques.

28 Certes l'acteur peut être en situation de choisir des identités, dans la mesure où des identités optionnelles lui sont accessibles, mais le critère est moins le calcul de ses intérêts matériels ou la communication de différences symboliques que la chance qu'il aura de voir sa prestation ratifiée et, par là même, de se voir attribuer l'identité à laquelle il prétend, c'est-à-dire de se voir ratifier non seulement comme X ou Y, mais d'abord comme interagissant, comme quelqu'un qui manifeste suffisamment de respect de lui-même pour que l'on puisse établir



avec lui une relation qui ne soit pas une dégradation.

29 En dépit des ambiguïtés qui se trouvent dans son texte et dans ceux de ses collaborateurs dans l'ensemble du volume, il est donc possible de privilégier une lecture plus interactionniste qu'en termes d'analyse stratégique ou de choix rationnel; et plus holiste qu'individualiste dans la mesure où les comportements convenables pour une identité sont évalués selon les standards du groupe de référence, ce qui implique de façon sous-jacente une structure des relations sociales qui contraint les choix individuels : « dans toute vie sociale organisée, ce qui peut être rendu pertinent pour l'interaction dans chaque situation sociale est prescrit<sup>25</sup> ».

30 Il est vrai néanmoins que, comme l'observe Costey, « Barth reste bien silencieux sur l'origine de ces contraintes et leur transmission<sup>26</sup> ». Elles sont clairement de nature sociale (et non pas comme pour les naturalistes, inhérentes aux catégories de l'esprit humain) mais cela peut s'entendre de différentes manières : en faisant de l'appartenance ethnique l'identité « la plus fondamentale », qui dit quelle sorte de personne on est, Barth semble faire de l'ethnicité un statut prescrit (ascriptif), et qui plus est un statut-maître qui, comme le sexe ou le rang, exerce une contrainte sur celui qui a ce statut dans toutes ses activités, et pas seulement dans certaines situations sociales définies. Evidemment, ce point est discutable et discuté ; il s'agit là d'un reproche couramment adressé à Barth<sup>27</sup>. En fait, la question du recrutement ethnique semble chez lui recevoir deux types de réponse : l'une qui relève du modèle indigène fournit une identité basée sur l'origine, réputée acquise à la naissance ; l'autre qui relève de l'accomplissement et de la performance. C'est pourquoi les prescriptions de rôle et les contraintes sur les comportements ethniques apparaissent dans d'autres passages du texte de Barth comme étant situationnelles et produites dans les rencontres par la perception sélective, les sanctions diffuses, le tact des interactants<sup>28</sup>. Quoi qu'il en soit, le point important à retenir est que la catégorisation ethnique n'est pas seulement classificatoire (productrice de classes de *Nous* et de *Eux*) mais elle entraîne avec elle tout un faisceau de caractéristiques normatives dont on escompte qu'elles seront rendues manifestes par ceux qui sont ainsi classifiés. Cette logique d'imputation, qui se traduit, lorsqu'elle est mise en œuvre par des *Eux* dans les situations interethniques asymétriques, par des impositions de stéréotypes et de la stigmatisation<sup>29</sup>, fournit, de l'autre côté de la frontière, les critères de compétence qui justifient les prétentions à se revendiquer d'un *Nous*.

## La réification des oppositions analytiques constitutives du domaine

31 Si ces multiples lectures possibles sont stimulantes et appellent des approfondissements et des confrontations heuristiques, d'autres reposent sur des malentendus qui enlisent le débat dans des visions convenues et stéréotypées de ce que serait une approche constructiviste de l'ethnicité. L'un de ces malentendus concerne le caractère de mobilité, d'incertitude et de contingence imputé aux identités (« labiles »), aux cultures (« malléables »), aux limites (« floues ») et aux catégories (« arbitraires ») ethniques, autant de qualificatifs qui seraient la marque du courant constructiviste et qu'on attribue volontiers à Barth en tant que fondateur présumé de ce courant.

- 32 Pour Juteau par exemple (qui le porte plutôt à son crédit), le caractère radicalement nouveau de l'approche de Barth est d'avoir établi que les groupes et les frontières ethniques ne sont ni immuables ni figés<sup>30</sup>. Le point principal de Barth, toutefois, n'est pas d'établir le caractère mouvant des frontières ethniques mais de s'interroger sur leur stabilité. Ce qui n'est pas immuable, c'est l'identité des personnes ; ce qui n'est pas figé, ce sont les traits culturels qui définissent le groupe. C'est précisément parce que la variation culturelle est continue dans le temps et dans l'espace, et parce que les individus peuvent changer d'identité, que la distinctivité ethnique doit être problématisée en termes de catégorisation et de frontière.
- 33 Lagrange attribue à Barth un « constructivisme radical » selon lequel l'ethnicité serait inventée ou arbitraire<sup>31</sup>. Or, refuser de faire du groupe ethnique un concept d'entité support d'une même culture, ne présage en rien du caractère labile, évanescent ou arbitraire du cadre de l'ethnicité, dont les changements d'identité (les Fur qui deviennent Baggara, les Pathans qui deviennent Baluch dans les exemples fournis dans le volume *Ethnic groups and Boundaries*) attestent au contraire la permanence. Dire que les limites de l'entité ethnique ne sont pas déterminées par la seule force proprement culturelle d'un ensemble unifié et partagé de pratiques, de croyances et de valeurs systématiquement liées entre elles, ne revient pas non plus à soutenir que les cultures seraient malléables au gré des intérêts des membres du groupe. Le texte de Barth a pu au contraire prêter le flanc aux accusations de primordialisme par l'importance qu'il accorde aux valeurs communes, qui contribuent à donner du sens, des significations, d'une façon qui n'a rien de superficiel et d'instrumental. La fonction qu'il leur accorde est d'une importance capitale dans son modèle théorique : elles s'organisent autour d'un nombre limité de traits culturels sélectionnés comme essentiels à l'attribution ethnique, ceux qui ne sauraient subir la moindre modification sans brouiller la limite avec un ou plusieurs groupes différents, et sans compromettre de ce fait l'unité du groupe ethnique. Constituant les critères d'orientation et d'excellence à l'aune desquels les actes sont jugés, elles jouent un rôle déterminant dans les changements individuels d'identité.
- 34 La critique de Brubaker, lecteur attentif de Barth, est mieux fondée. Partageant sa proposition de voir dans l'ethnicité une activité sociale de classification et de catégorisation, il lui reproche de ne pas distinguer clairement entre groupe et catégorie et soupçonne sa métaphore de la frontière de charrier des connotations d'entitativité et de groupalité<sup>32</sup>. On se trouve ici au cœur des zones d'ombre qui concernent l'objet même de l'ethnicité, et la critique mérite donc qu'on s'y arrête. Le problème que pose Brubaker se présente comme une variation autour de l'opposition nominalisme/réalisme : il reproche aux constructivistes de ne pas s'être complètement débarrassés d'une forme spécifique d'essentialisme (qu'il qualifie de « groupisme ») qui consiste à confondre des catégories mentales ou discursives (idiomes, classifications, stéréotypes) avec des groupes réels, en corps (*corporate*) qui agissent et sont dotés d'intérêts et de volonté propre. Si l'on fait cette distinction, on est amené à déplacer l'objet de la recherche. Ce qu'il s'agit d'étudier, c'est comment (sous l'effet de quels projets politiques, sociaux, culturels menés par quels individus et organisations) des catégories (des agglomérats de personnes présentant des caractéristiques communes et désignées comme X ou Y), sont investies (ou pas) de groupalité, en viennent (ou pas) à se représenter comme « les » X, « les » Y. L'ethnicité peut être problématisée dans cette perspective comme un passage du type classe en soi/classe pour soi, ce qui ouvre tout un ensemble de questions de recherche

pertinentes et d'une grande actualité<sup>33</sup>.

35 Pour avancer dans la formulation de ces questions, Brubaker et ses collègues tentent d'explicitier les mécanismes cognitifs (catégorisation, codage, stéréotypes, schémas, scripts, cadrages) qui permettent de rendre compte de la façon dont s'opèrent les interprétations ethniques du monde social (détection d'indices, inférence, typification), ainsi que les modalités de diffusion, distribution, accessibilité et saillance de ces représentations<sup>34</sup>. Cette reformulation de l'ethnicité comme cognition constitue sans aucun doute une avancée importante dans l'analyse des processus de *group making*. Mais le problème que se pose Barth est différent : il s'agit moins de traiter des conditions dans lesquelles le groupe ethnique se constitue comme un Nous que d'étudier son maintien comme entité.

36 Si on l'envisage sous cet angle, le lien qu'il établit entre catégorie, groupe et frontière s'avère plus complexe que ne le dit Brubaker. La notion de frontière ne fait pas que charrier (de façon involontaire et non assumée) des connotations d'entitativité. L'importance qu'il lui accorde, couplée à celle de l'ethnonyme, lui permet de traiter d'un problème d'identité au sens philosophique d'individuation diachronique. Car ce qui intéresse Barth au premier chef est de comprendre ce qui fait persister le groupe dans l'existence, quels que soient les changements en contenu et personnel qui l'affectent. Les traits culturels, les modes de vie, les valeurs d'un groupe ethnique peuvent changer au cours du temps, les individus ou des sous sociétés qui en sont membres peuvent changer d'identité. Qu'est-ce qui alors permet de dire qu'il s'agit du même groupe<sup>35</sup> ?

37 Pour Barth, c'est l'activité de maintien des frontières (*boundary work*) qui fournit ce principe d'individuation permettant à un groupe ethnique de se maintenir dans le temps, sans pour autant rester identique. Cette activité de maintien de frontière entre les groupes est très directement liée à la catégorisation en Nous et Eux, car elle permet de faire le départ entre les situations où l'on est entre nous, ouvertes à l'expansion des relations sociales, et celles où interviennent les étrangers, restreintes à des secteurs d'activité et codifiées. Dans cette perspective, l'attribution catégorielle ne précède pas le groupe ethnique, elle lui est consubstantielle, et on comprend qu'il n'y ait en effet guère de sens à séparer catégorie et groupe puisque les groupes ethniques n'existent que par la catégorisation : « Dans la mesure où les acteurs utilisent des identités ethniques pour se catégoriser eux-mêmes et catégoriser les autres dans des buts d'interaction, ils forment des groupes ethniques en ce sens organisationnel<sup>36</sup> ».

38 Dans la mesure où l'existence des groupes ethniques est attestée par une catégorisation inclusive et exclusive en Nous et Eux, il n'y a guère de sens non plus, dans le cadre d'analyse barthien, à se représenter l'appartenance ethnique en terme de continuum (à traiter la groupalité comme une variable qui peut se mesurer en degré) ou les identités ethniques comme floues, multiples ou combinables. On peut bien sûr observer que, dans de nombreuses situations, des individus combinent plusieurs identités ou revendiquent une identité duale. Mais les changements, alternances et combinaisons identitaires, si on les analyse avec la boîte à outils barthienne, ne sont pas nécessairement à interpréter comme un brouillage des frontières. Elles sont plutôt révélatrices d'un changement (sous l'effet du passage du temps ou de la mobilité géographique) du contexte local qui induit une réorganisation des dichotomies ethniques. Si l'on peut « se déclarer « Noir » à Salvador de Bahia, « Bahianais » à Rio de Janeiro ou « Brésilien » à Paris<sup>37</sup>, c'est que, du fait même du caractère fondamentalement contrastif des

attributions ethniques, les Nous ne peuvent se définir que dans leur relation à des Eux rendus pertinents dans chaque situation.

- 39 Si l'on peut se revendiquer X et en même temps Y, comme c'est souvent le cas chez les descendants des immigrés qui manifestent un double attachement à la culture de leurs parents et à la société d'immigration, qui revendiquent à la fois la reconnaissance de leur origine et leur intégration de plein droit à la société d'immigration de leurs parents, c'est qu'entre la première génération et la deuxième, l'ethnicité a changé de niveau de contraste. On a vu ce processus à l'œuvre dans la France des années 1980, lorsque les discriminations persistantes à l'égard des enfants des immigrés devenus nationalement français, ont conduit à l'émergence des « Beurs » dans l'espace public. La frontière entre immigrés et français, que l'assimilation permettait de maintenir intacte, s'est déplacée à l'intérieur du système national englobant « français ». Une nouvelle distinctivité a été tracée, non plus entre des catégories nationales (Français et immigrés), mais entre des sortes différentes de Français (« de souche », d'origine étrangère), valant revendication de reconnaissance (ou accusation) de l'existence de plusieurs sous-groupes ethniques à l'intérieur de la Nation<sup>38</sup>.

## Conclusion

- 40 Les critiques des conceptions constructivistes de l'ethnicité sont tout aussi multiples et contradictoires que le sont les approches constructivistes elles-mêmes. Certaines d'entre elles peuvent conduire à des régressions essentialisantes faisant bon marché des apports irremplaçables de l'idée de « construction » des ethnies et des races mise au service d'une histoire comparative : comment des groupes ont été construits dans l'histoire des Etats-Unis comme des races, puis comme des ethniques ; comment une frontière raciale a été tracée entre les esclaves noirs et les travailleurs blancs dans les plantations de Virginie; comment les ethnies ont été figées comme des entités substantielles et discrètes dans un continuum d'échanges dans l'Afrique pré-coloniale<sup>39</sup>.
- 41 Ces régressions essentialisantes peuvent prendre la forme d'un retour du culturalisme, comme dans l'ouvrage de Lagrange qui tente d'expliquer la conflictualité sociale dans les banlieues par les structures familiales et les cultures ethniques<sup>40</sup>. Mais elles peuvent aussi surgir de façon inattendue dans un texte beaucoup mieux appareillé conceptuellement comme celui de Kaufmann et Cordonnier, qui conduit à se demander si l'épistémologie biologisante que les naturalistes attribuent aux gens ordinaires n'est pas partie intégrante de leur propre appareillage scientifique. Exploitant un fait divers survenu en Seine Saint Denis, les auteurs en viennent à interpréter une rixe entre deux bandes de cités, comme la marque d'une « logique sociale primitive, de nature redoutablement exclusive, qui incite les êtres sociaux à favoriser le même et le proche et à rejeter l'étranger et le différent<sup>41</sup> ». Il incomberait au politique d'agrandir ces forme de vie primitives pour les faire accéder au Nous abstrait et universaliste propre à la démocratie occidentale.
- 42 On évitera de s'appesantir sur la sorte de grand partage entre les habitants des cités voués à se percevoir comme un Nous totalement inclusif et ceux qui, par le seul fait qu'ils sont en quelque sorte les membres naturels du Nous élargi de la démocratie abstraite, en seraient dédouanés. Notons toutefois que cette vision gomme les différenciations des habitants des cités, dont on peut relever au

passage que certains ont de nos jours tendance à s'identifier à la communauté mondialisée de la Oumma musulmane plutôt qu'à celle de la proximité physique. On se contentera de relever le fait que dans les deux cas (Lagrange et Kaufmann et Cordonnier), la naturalité de ces fait sociaux ou culturels (le social et le culturel se présentant comme une seconde nature) est imputée aux habitants des banlieues, peuplées comme chacun sait d'êtres ethnicisés. Comment ne pas y voir alors la constance d'une représentation de l'ethnie comme forme d'appartenance primordiale, pourvoyeuse d'identités étroites et repliées sur elles-mêmes (autrefois une « nation au rabais », aujourd'hui un « communautarisme ») et de la construction de « genres » qui lui seraient naturellement appareillés ?

43 D'autres révisions critiques du domaine de l'ethnicité, comme celles proposées par Brubaker et ses collaborateurs, représentent incontestablement une avancée en se proposant d'ouvrir la boîte noire des catégorisations ethniques que les différentes approches en terme de « construction », y compris celles d'inspiration barthienne, laisse inexplorée. Elles peuvent fournir un nouvel éclairage sur plusieurs questions clé : la saillance variable de l'ethnicité comme grille d'interprétation du monde social ; l'articulation entre les micro-pratiques de catégorisation et les classifications institutionnelles ; la constitution et la diffusion de codages et de savoirs partagés ethniquement orientés. Ces propositions, jusqu'ici très générales, demandent à être éprouvées dans des études empiriques permettant de préciser en quoi elles sont susceptibles de mieux baliser le domaine (ou si au contraire elles conduisent à son éclatement, comme Brubaker le laisse lui-même entrevoir)<sup>42</sup>, et dans quelle mesure elles peuvent déboucher sur des pistes de recherche novatrices ou s'enliser dans la répétition du vieux débat primordialisme/instrumentalisme. On peut par exemple s'étonner de voir Brubaker lui-même laisser dériver son approche cognitiviste vers une interprétation très classiquement instrumentaliste, lorsqu'il attribue par exemple à un « biais de codage » l'interprétation ethnique des conflits, le cadrage ethnique étant utilisé stratégiquement par les acteurs « pour masquer la poursuite de leurs intérêts de classe, de clan ou de clique<sup>43</sup> ». Poser de façon implicite que l'idéologisation de l'ethnicité est une ressource efficace pour constituer des groupes ne revient-il pas à pousser d'un cran, sans la résoudre, la question d'un primordialisme sous-jacent à la nature de l'ethnicité ?

44 L'arrimage de l'ethnicité à la question des frontières, telle qu'elle a été conceptualisée, par Barth, reste à notre sens heuristique pour éviter ces écueils. Elle demande toutefois à être comprise comme un cadre de comparaison à complexifier, au-delà de ses références empiriques situées, en incluant les traits caractéristiques de la période contemporaine : la forme principalement politique et souvent déterritorialisée qu'y prennent les modes d'organisation ethnique ; et le fait décisif que, sous l'effet de la mondialisation des communications et de la porosité entre les analyses des chercheurs et les propositions des entrepreneurs d'identité<sup>44</sup>, les façons d'envisager l'ethnicité font elles-mêmes partie des flux culturels qui circulent à travers les frontières et influencent les façons de les poser ou de les contester.

45

---

## **Bibliographie**

AGIER Michel, *La condition cosmopolite*, Paris, La Découverte, 2013.

AMSELLE Jean-Loup, *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot, 1990.

- AMSELLE Jean-Loup et M'BOKOLO Elikia, *Au coeur de l'ethnie*, Paris, Payot, 1985.
- ASTUTI Rita, « The Vezo are not a kind of people. Identity, difference and « ethnicity » among a fishing people of Western Madagascar », *American Ethnologist*, n°22/3, 1995, p. 464-482.
- BARTH Fredrik (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Culture Difference*, Bergen, Oslo, London, Universitets Forlaget/Georges Allen and Unwin, 1969.
- BOYD Robert et RICHERSON Peter J. « The evolution of subjective commitment to groups: a tribal instinct hypothesis », in NESSE Randolph M. (dir.), *The Evolution of Commitment*, New York, Russell Sage Foundation, 2001.
- BRUBAKER Rogers, « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°4/139, 2001, p. 66-85.
- BRUBAKER Rogers, « Ethnicity without groups », *Archives of European Sociology*, n°43/n° 2, 2002, p. 163-189.
- BRUBAKER Rogers, LOVEMAN Mara et STAMATOV Peter, « Ethnicity as cognition », *Theory and Society*, n° 33/1, 2004, p. 31-64.
- COHEN Abner, *Custom and Politics in Urban Africa*, London, Routledge and Kegan Paul, 1969.
- COSTEY Paul, « Les catégories ethniques selon F. Barth », *Tracés. Revue de sciences humaines*, n° 10 | 2006 [En ligne], mis en ligne le 07 avril 2009, consulté le 21 août 2013. URL : <http://traces.revues.org/155> ; DOI : 10.4000/traces.155.
- DESCOMBES Vincent, *Les embarras de l'identité*, Paris, Gallimard, 2013.
- EIDHEIM Harald, « When ethnic identity is a social stigma », in BARTH Fredrik (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Culture Difference*, Bergen, Oslo, London, Universitets Forlaget/ Georges Allen and Unwin, 1969, p. 39-57.
- GANS Herbert J., « Symbolic ethnicity: the future of ethnic groups in America », *Ethnic and Racial Studies*, n°2/1, 1979, p. 1-20.
- GEERTZ Clifford, « The integrative revolution », in GEERTZ Clifford (dir.), *Old Societies, New States*, New York, Free Press, 1963, p. 105-157.
- GLAZER Nathan et MOYNIHAN Daniel Patrick (dir.), *Ethnicity, Theory and Experience*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1975.
- GIL-WHITE Francisco. J., « Are ethnic groups biological "species" to the human brain? », *Current Anthropology*, n°42/4, 2001, p. 515-554.
- ERIKSEN Thomas Hylland, « The epistemological status of the concept of ethnicity », intervention à la conférence *The Anthropology of ethnicity*, Amsterdam, décembre 1993.
- HACKING Ian, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte, 2001.
- HIRSCHFELD Lawrence A., « On acquiring social categories: cognitive development and anthropological wisdom », *Man*, n°23/4, 1988, p. 611-638.
- ISAAC Harold R., *Idols Of The Tribe, Group Identity And Political Change*, New York, Harper & Row, 1975.
- JUTEAU Danièle, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999.
- KAUFMANN Laurence et CORDONIER Laurent, « Vers un naturalisme social », *Sociologies* [En ligne], mis en ligne le 18 octobre 2011, consulté le 23 juillet 2015. URL : <http://sociologies.revues.org/3595>.
- LAGRANGE Hugues, *Le Déni des cultures*, Paris, Seuil, 2010.
- LEACH Edmund, *Les systèmes politiques des hautes terres de Birmanie* (1954), Paris, Maspero, 1972.
- LESSER Jeffrey, *Negotiating National Identity, Immigrants, Minorities, and the Struggle for Ethnicity in Brazil*, Durham, Duke University Press, 1999.
- LOVEMAN Mara, « Is "race" essential? Comment on Bonilla-Silva », *American Sociological Review*, n° 64/6, 1997, p. 891-898.
- MOERMAN Michael, « Ethnic identification in a complex civilization: Who are the Lue? », *American Anthropologist*, n°67/5, 1965, p. 1215-1230.
- NADEL Siegfried Frederick, *Byzance noire* (1942), Paris, Maspero, 1971.



POIRET Christian, « Les processus d'ethnisation et de raci(al)isation dans la France contemporaine : Africains, Ultramarins et "Noirs" », *Revue européenne des migrations internationales*, n°27/1, 2011, p. 107-127.

PINGAUD Etienne, « Construction et usages des catégories ethno-culturelles. A propos de l'article d'Hugues Lagrange » *Sociétés contemporaines*, n° 2/82, 2011, p. 107-118.

POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FÉNART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995.

ROEDIGER David R., *The Wages of Whiteness*, London, New York, 1991.

SPERBER Dan, « Les sciences cognitives, les sciences sociales et le matérialisme », *Le Débat*, n° 5/47, 1987, p. 103-115.

STREIFF-FÉNART Jocelyne, « A French Dilemma: Anti-Discrimination Policies and Minority Claims in Contemporary France », *Comparative European Politics*, n° 10/3, 2012, p. 283-300.

---

## Notes

1 HACKING Ian, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte, 2001.

2 C'est en fonction de cette caractéristique attachée à la notion d'ethnie qu'Astuti, travaillant sur une population de Madagascar qui définit son identité sans faire référence aux liens du sang, se refuse à inscrire son analyse sous le paradigme de l'ethnicité. ASTUTI Rita, « The Vezo are not a kind of people. Identity, difference and « ethnicity » among a fishing people of Western Madagascar », *American Ethnologist*, n° 22/3, 1995, p. 464-482.

3 NADEL Siegfried Frederick, *Byzance noire* (1942), Paris, Maspero, 1971; LEACH Edmund, *Les systèmes politiques des hautes terres de Birmanie* (1954), Paris, Maspero, 1972 ; MOERMAN Michael, « Ethnic identification in a complex civilization : Who are the Lue? », *American Anthropologist*, n°67/5, 1965, p. 1215-1230 ; BARTH Fredrik (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Culture Difference*, Bergen, Oslo et London, Universitets Forlaget/Georges Allen and Unwin, 1969.

4 GLAZER Nathan et MOYNIHAN Daniel Patrick (dir.), *Ethnicity, Theory and Experience*, Cambridge, Harvard University Press, 1975.

5 JUTEAU Danièle, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 15.

6 Le « Matérialisme historique » dans ce cas, opposant une part matérielle, économique, infrastructurelle et déterminante du social à une part idéelle, superstructurelle et déterminée. Notons que ceux qui remettent en cause la frontière entre sciences de la nature et sciences de la société qualifient ce matérialisme de vide ou de contradictoire avec un authentique monisme ontologique matérialiste, auquel se conformeraient, par contre, les perspectives ouvertes par les sciences cognitives et la psychologie des représentations mentales. Voir SPERBER Dan, « Les sciences cognitives, les sciences sociales et le matérialisme », *Le Débat*, n° 5/47, 1987, p. 103-115.

7 HIRSCHFELD Lawrence A., « On acquiring social categories: cognitive development and anthropological wisdom », *Man*, n° 23/4, 1988, p. 611-638 ; GIL-WHITE Francisco J., « Are ethnic groups biological "species" to the human brain? », *Current Anthropology*, n°42/4, 2001, p. 515-554.

8 ISAAC Harold R., *Idols Of The Tribe, Group Identity And Political Change*, New York, Harper & Row, 1975.

9 BARTH Fredrik, « Introduction », in BARTH Fredrik (dir.), *Ethnic Groups And Boundaries*, *op. cit.*, traduction française in POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FÉNART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995, p. 203-249.

10 *Ibid.*

11 LESSER Jeffrey, *Negotiating National Identity, Immigrants, Minorities, and the Struggle for Ethnicity in Brazil*, Durham, Duke University Press, 1999, p. 7.

12 BRUBAKER Rogers, « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°4/139, 2001, p. 70 (note 26).

13 N.B.: nos commentaires apparaissent, en italique, entre parenthèses. La phrase est tirée de l'ouvrage, par ailleurs excellent, de JUTEAU Danièle, *L'ethnicité et ses frontières*,



- op. cit.*, p. 168, mais on peut trouver des exemples similaires dans la plupart des textes sur l'ethnicité.
- 14 LAGRANGE Hugues, *Le Déni des cultures*, Paris, Seuil, 2010, p. 145.
- 15 LOVEMAN Mara, « Is "race" essential? Comment on Bonilla-Silva », *American Sociological Review*, n° 64/6, 1997, p. 891-898.
- 16 BARTH Fredrik, *Ethnic groups and boundaries*, *op. cit.* ; AMSELLE Jean-Loup, *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot, 1990 ; COHEN Abner, *Custom and Politics in Urban Africa*, London, Routledge et Kegan, 1969.
- 17 GEERTZ Clifford, « The integrative revolution », in GEERTZ Clifford (dir.), *Old Societies, New States*, New York, Free Press, 1963, p. 105-157.
- 18 GIL-WHITE Francisco. J., « Are ethnic groups biological « species » to the human brain? », *art. cit.*, p. 523. Il faut néanmoins noter que si la cognition ethnique, en tant que produit de l'évolution, ne présuppose pas, pour être opérante aujourd'hui, l'existence « d'ethnies comme choses dans le monde », elle n'en implique pas moins que dans un passé suffisamment éloigné pour avoir eu des effets sur l'évolution, nos ancêtres vivaient dans des groupes étendus qui correspondent étroitement à la conception ethnologique traditionnelle de l'ethnie comme totalité sociale et culturelle normativement intégrée. Gil-White suit ici étroitement les travaux des sociobiologistes Boyd et Richerson. Voir notamment BOYD Robert et RICHERSON PETER J. « The evolution of subjective commitment to groups: A tribal instinct hypothesis », in NESSE Randolph M. (dir.), *The Evolution of Commitment*, New York, Russell Sage Foundation, 2001, p. 186-220.
- 19 ERIKSEN Thomas Hylland, « The epistemological status of the concept of ethnicity », intervention à la conférence *The Anthropology of ethnicity*, Amsterdam, décembre 1993.
- 20 Cela ne fait pas non plus de l'ethnicité le dernier mot de la culture. On peut noter que dans ses travaux plus tardifs sur Oman et Bali, Barth a justement essayé de rendre compte du pluriculturalisme autrement qu'en terme d'ethnicité et plutôt en termes de grands courants co-occurents de traditions de savoir qui s'interpénètrent ou se séparent.
- 21 Gil-White, par exemple, réduit l'approche constructiviste à une vision des ethnies comme une construction consciemment instrumentale d'acteurs rationnels en vue d'obtenir des bénéfices politiques ou économiques. GIL-WHITE Francisco J., « Are ethnic groups biological « species » to the human brain? », *art. cit.*, p. 517.
- 22 Voir par exemple GANS Herbert J., « Symbolic ethnicity: the future of ethnic groups in America », *Ethnic and Racial Studies*, n° 2/1, 1979, p. 1-20.
- 23 Nous citons le texte de Barth dans sa traduction française in POUTIGNAT Phillipe et STREIFF-FÉNART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, *op. cit.*, p. 212.
- 24 *Ibid.*, p. 236.
- 25 *Ibid.*, p. 214.
- 26 COSTEY Paul, « Les catégories ethniques selon F. Barth », *Tracés. Revue de sciences humaines*, n° 10 [En ligne], mis en ligne le 7 avril 2009, consulté le 21 août 2013. URL : <http://traces.revues.org/155> ; DOI : 10.4000/traces.155.
- 27 Nous mêmes avons travaillé assez souvent sur des situations où la question de la pertinence ou de la saillance de l'identité raciale ou ethnique comme cadre d'interprétation de ces situations est en jeu. On en trouvera un exemple dans notre livre à propos d'un incident dans un bus qui confronte un étudiant africain et un contrôleur. Voir POUTIGNAT Phillipe et STREIFF-FÉNART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, *op. cit.*, p. 185-188.
- 28 Voir POUTIGNAT Phillipe et STREIFF-FÉNART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, *op. cit.*, p. 236.
- 29 Voir sur cet aspect EIDHEIM Harald, « When ethnic identity is a social stigma », in BARTH Fredrik (dir.), *Ethnic Groups and Boundaries*, *op. cit.*, p. 39-57.
- 30 JUTEAU Danièle, *L'ethnicité et ses frontières*, *op. cit.*, p. 32.
- 31 LAGRANGE Hugues, *Le Déni des cultures*, *op. cit.*, p. 23.
- 32 BRUBAKER Rogers, « Ethnicity without groups », *Archives of European Sociology*, n° XLIII/2, 2002, p. 163-189.
- 33 On peut penser par exemple aux modalités selon lesquelles se constitue en France un groupe noir. Voir à ce sujet POIRET Christian, « Les processus d'ethnisation et de raci(al)isation dans la France contemporaine : Africains, Ultramarins et "Noirs" », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 27/1, 2011 p. 107-127.

34 BRUBAKER Rogers, LOVEMAN Mara et STAMATOV Peter, « Ethnicity as cognition », *Theory and Society*, n° 33, 2004, p. 31-64.

35 « Quelle est donc cette entité dont la continuité au cours du temps est décrite dans de telles études ? ». Nous citons le texte de Barth dans sa traduction française in POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FÉNART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, op. cit., p. 208. Question qu'on peut rapprocher de celle que pose Descombes sur l'identité : « Comment une chose quelconque pourrait-elle rester la même, demeurer elle-même, et pourtant changer ? ». DESCOMBES Vincent, *Les embarras de l'identité*, Paris, Gallimard, 2013, p. 72.

36 Nous citons le texte de Barth dans sa traduction française in POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FÉNART Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*, op. cit., p. 211.

37 AGIER Michel, *La condition cosmopolite*, Paris, La Découverte, 2013, p. 131.

38 Voir STREIFF-FÉNART Jocelyne, « A French Dilemma: Anti-Discrimination Policies and Minority Claims in Contemporary France », *Comparative European Politics*, n°10/3, 2012, p. 283-300.

39 Sur tous ces aspects, voir ROEDIGER David R., *The Wages of Whiteness*, London, New York, 1991 ; BRUBAKER Rogers, « Au-delà de l'identité », art. cit., p. 80 ; AMSELLE Jean-Loup et M'BOKOLO Elikia, *Au coeur de l'ethnie*, Paris, Payot, 1985.

40 LAGRANGE Hugues, *Le Déni des cultures*, op. cit. Pour une critique très argumentée de cet ouvrage, voir PINGAUD Etienne, « Construction et usages des catégories ethno-culturelles. A propos de l'article d'Hugues Lagrange », *Sociétés contemporaines*, n° 2/82, 2011, p. 107-118.

41 KAUFMANN Laurence et CORDONIER Laurent, « Vers un naturalisme social », *SociologieS* [En ligne], mis en ligne le 18 octobre 2011, consulté le 23 juillet 2015. URL : <http://sociologies.revues.org/3595>.

42 BRUBAKER Rogers, « Ethnicity without groups », art. cit., p. 186.

43 *Ibid.*, p. 174.

44 Un bon exemple en est fourni par le dialogue polémique que les Indigènes de la République ont instauré avec des intellectuels et des chercheurs spécialistes du « post-colonial ». Voir notamment leur site : <http://www.indigenes-republique.fr>.

---

## **Pour citer cet article**

### *Référence électronique*

Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fénart, « L'approche constructiviste de l'ethnicité et ses ambiguïtés », *Terrains/Théories* [En ligne], 3 | 2015, mis en ligne le 24 septembre 2015, consulté le 24 septembre 2015. URL : <http://teth.revues.org/581>

---

## **Auteurs**

### **Philippe Poutignat**

Philippe Poutignat est sociologue, chercheur associé à l'URMIS. Il a étudié les situations plurilingues en Afrique Noire avant de centrer ses travaux sur la problématique de l'ethnicité, les usages ordinaires des catégories d'appartenance, le racisme au travail, les phénomènes migratoires (notamment en Mauritanie). Dernières publications : « Migration at the Level of Individuals : Life trajectories in Mauritania and Spain », in STREIFF-FÉNART Jocelyne et SEGATTI Aurélie (dir.), *The Challenge of the Treshold*, Maryland, Lexington Books, 2011 ; POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FÉNART Jocelyne, « Vivre sur, vivre de la frontière, l'après transit en Mauritanie et au Mali », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 30/2, 2014, P. 91-111.

### **Jocelyne Streiff-Fénart**

Jocelyne Streiff-Fénart est sociologue, directrice de recherche émérite au CNRS. Elle a publié de nombreux ouvrages et articles sur les aspects sociologiques des migrations, les théories des relations interethniques, les politiques migratoires, le racisme. Dernières publications : STREIFF-FÉNART Jocelyne et SEGATTI Aurélie (dir.), *The Challenge of the Treshold : Border Closures and Migration Movements in Africa*, Maryland, Lexington Books, 2011 ; « A French Dilemma: Anti-Discrimination Policies and Minority Claims in Contemporary France », *Comparative European Politics*, n°10/3, 2012, p. 283-300 ;

« Penser l'étranger. L'assimilation dans les représentations sociales et les théories sociologiques de l'immigration », *Revue européenne des sciences sociales*, n° 51/1, 2013, p. 65-93.

---

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés